

La zone propice dite de "Courseulles-sur-Mer" est l'une des 5 zones retenue dans le cadre du 1er appel d'offres éolien offshore en Février 2011.

Une zone de 77 km², pour une puissance maximale de 500 MW, soit 100 éoliennes.

En réalité cette zone est située face au site emblématique de "Port Winston Churchill" !

Listes des candidats au 11 janvier 2012 :

Consortium EDF / ALSTOM

Consortium GDF-SUEZ / AREVA

Lauréat au 29 Novembre 2013 : "**Eolien Maritime France**" regroupant EDF Energies Nouvelles, Dong Energy Power (danois), Alstom (éoliennes)

Les délimitations de la zone représentée sur cette carte sont strictement conformes aux délimitations fournies par le gouvernement.

Voici pour indication quelques distances entre le trait de côte et les limites de la zone :

- Deauville : 33.5 km

Zone propice 'Courseulles-sur-Mer'

Samedi, 19 Février 2011 16:06 - Mis à jour Samedi, 07 Décembre 2013 19:53

- Cabourg : 23.5 km
- Ouistreham : 17 km
- Luc-sur-Mer : 11 km
- Courseulles-sur-Mer : 9.5 km
- Ver-sur-Mer : 9.5 km
- Arromanches : 12 km
- Port-en-Bessin : 18 km
- La Linière (Noirmoutier) : 18 km
- Colleville-sur-Mer (Cimetière Américain) : 23km